## DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES Service environnement-risques



## Dates d'ouverture et de fermeture de la pêche pour l'année 2024

	Cours d'eau de première catégorie		Cours d'eau de deuxième catégorie	
Désignation des espèces	Taille minimale de capture	Période d'ouverture	Taille minimale de capture	Période d'ouverture
Cristivomer	0,35	Du samedi 9 mars 2024 au dimanche 15 septembre 2024 inclus	0,35	Du samedi 9 mars 2024 au dimanche 15 septembre 2024 inclus
Truite fario, omble ou saumon de fontaine	0,2	Du samedi 9 mars 2024 au dimanche 15 septembre 2024 inclus	0,2	Du samedi 9 mars 2024 au dimanche 15 septembre 2024 inclus
Omble chevalier	0,23	Du samedi 9 mars 2024 au dimanche 15 septembre 2024 inclus	0,23	Du samedi 9 mars 2024 au dimanche 15 septembre 2024 inclus
Truite arc-en-ciel	0,20	Du samedi 9 mars 2024 au dimanche 15 septembre 2024 inclus		Pêche autorisée toute l'année, sauf dans le cours d'eau Ariège, classé à saumon : Du samedi 9 mars 2024 au dimanche 15 septembre 2024 inclus
Anguille Jaune		Fixée par arrêté ministériel du 5 février 2016		Fixée par arrêté ministériel du 5 février 2016
Brochet	0,50	Du samedi 27 avril 2024 au 15 septembre 2024 inclus.  Tout brochet pêché du samedi 9 mars 2024 au vendredi 27 avril doit être immédiatement remis à l'eau	0,50	du 1er janvier au dimanche 28 janvier 2024 et du samedi 27 avril 2024 au 31 décembre 2024 inclus

10 rue des Salenques – BP 10102 - 09007 FOIX CEDEX Téléphone : 05 61 02 47 00 / mél : ddt@ariege.gouv.fr

	Cours d'eau de première catégorie		Cours d'eau de deuxième catégorie	
Désignation des espèces	Taille minimale de capture	Période d'ouverture	Taille minimale de capture	Période d'ouverture
Goujon		Du samedi 9 mars 2024 au dimanche 15 septembre 2024 inclus		1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre
Silure Glane				1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre
Sandre			0,40	1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre
Black bass			0,30	1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre
Écrevisse américaine, écrevisse de Californie, écrevisse de Louisiane, écrevisse marbrée		Du samedi 9 mars 2024 au dimanche 15 septembre 2024 inclus		1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre
Grenouille rousse (rana temporaria)	0,81	Du 1 <sup>er</sup> mai 2024 au dimanche 15 septembre 2024 inclus	0,8 <sup>(1)</sup>	1 <sup>er</sup> janvier 2024 au 29 février 2024 et du 1 <sup>er</sup> mai au 31 décembre

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>La longueur du corps d'une grenouille est mesurée du bout du museau au cloaque.